

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
mardi 2 juin 2009**

**Collège de Montréal  
3510, chemin de la Côte-des-Neiges**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Demande de dérogation mineure - période d'intervention du public  
- Aucune demande
- 10.03** Demande d'autorisation d'exercer un usage conditionnel - période d'intervention du public  
- Aucune demande
- 10.04** Conseil d'arrondissement - séance ordinaire - 2 juin 2009 - ordre du jour - adoption
- 10.05** Période de questions du public
- 10.06** Période de questions des membres du conseil
- 10.07** Dépôt de documents par le secrétaire d'arrondissement
- 10.08** Comité consultatif d'urbanisme - réunion - 7 mai 2009 - procès-verbal - dépôt
- 10.09** Dans le cadre des travaux du Comité permanent de la sécurité publique, dépôt du procès-verbal de la réunion du 13 mars 2009
- 10.10** Conseil d'arrondissement - séance ordinaire - 5 mai 2009 - procès-verbal - adoption
- 10.11** Assemblée publique de consultation - 27 mai 2009 - procès-verbal - dépôt

**12 – Orientation**

- 12.01** Adopter un code d'éthique transitoire pour les membres du conseil d'arrondissement sur la base des dispositions qui existaient dans le code d'éthique des membres du conseil municipal de 1990 ainsi que la version révisée du Guide de conduite à l'égard des valeurs de l'organisation destiné aux employés de la Ville de Montréal
- 12.02** Autoriser l'analyse de faisabilité de l'interdiction du virage à droite sur la rue Papineau en provenance de la rue Ontario, direction est, comme mesure d'atténuation de la circulation - Évaluer les impacts - Proposer des mesures de mises en oeuvre, le cas échéant

**20 – Affaires contractuelles**

- 20.01** Les Chemins du Soleil - Jeunesse en Action Communauté Penuel - Jardin communautaire des 50 citoyens - Spectre de rue - appui financier (1 300 \$)
- 20.02** Octroyer des contributions financières à divers organismes pour un montant total de 6 200 \$
- 20.03** Action Centre-Ville, Membres les Ruellards, Carrefour Saint-Eusèbe de Montréal inc., Maison Théâtre, Une Fondation.... Un toit, Manoir Charles Dutaud, Spectre de Rue,

- Jardin Communautaire des 50 citoyens, Disabled Women's Network Canada, Institut de Développement urbain du Québec, Communauté Congolaise de Montréal-Métropolitain, Regroupement des Magasins-Partage de l'Île de Montréal, Divers Cité et Chambre de commerce de l'Est de l'Île de Montréal - appui financier (10 425 \$)
- 20.04** Association des Locataires et Loisirs 1100 - Conseil québécois des gais et lesbiennes - CDC Centre-Sud - Spectre de rue - Éco-quartier Saint-Jacques - Jardin communautaire des 50 citoyens - Association Les Chemins du Soleil - appui financier (2 650 \$)
- 20.05** Accorder un appui financier 3 500 \$ - Sentier urbain - Naturalisation de la rue Magnan
- 20.06** Octroyer à Les constructions et Pavage Jeskar inc. au montant 114 688,90 \$ un contrat SP-24-09-18 pour le bétonnage des fosses d'arbres situées dans diverses rues de l'arrondissement de Ville-Marie et autoriser une dépense de 126 157,79 \$, incluant les dépenses incidentes, dans le cadre de la réalisation du Programme de réfection routière 2009
- 20.07** Le Phare - Au Coup de Pouce - Association Les Chemins du Soleil - Les Petits Violons - Choeur Polyphonique de Montréal - Fondation Y des Femmes - appui financier (4 700 \$)
- 20.08** Octroyer des contributions financières à divers organismes pour un montant total de 18 000 \$
- 20.09** Gameday Leadership Management Consultants inc. - appui financier (650 \$)
- 20.10** Centre d'Écologie urbaine de Montréal - appui financier (3 500 \$)
- 20.11** Approuver l'entente de gestion 2008-2012 à intervenir entre la Ville de Montréal et la Société de développement économique Ville-Marie (CLD) établissant le rôle et les mandats de l'organisme en matière développement économique local ainsi que les conditions de leur exercice
- 20.12** Approuver les modifications à la convention en vigueur convenue avec le Centre d'amitié autochtone de Montréal pour l'embauche de deux travailleurs de proximité de culture autochtone
- 20.13** Accorder une contribution financière de 5 000 \$ à la Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent pour la réalisation des marchés publics de l'été 2009 et approuver le protocole d'entente à cette fin
- 20.14** Dans le cadre du programme de revitalisation urbaine intégrée, accorder une contribution financière de 134 000 \$ à la Société d'investissement de Sainte-Marie destinée à la mise en oeuvre de projets structurants, pour le quartier Sainte-Marie, par le biais d'investissements et de partenariats privés ou publics (levier de développement)
- 20.15** Approuver pour l'année 2009, un projet de convention avec le Comité logement Centre-Sud de Montréal pour un montant de 10 928 \$. Cette aide financière provient de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Ville - MESS (7 928 \$) et de l'arrondissement de Ville-Marie (3 000 \$), pour la réalisation d'un projet d'information et de mobilisation des locataires et des familles des Habitations Jeanne-Mance (HJM), concernant leurs droits et obligations
- 20.16** Octroyer une contribution financière de 9 290 \$ au Service de loisirs Saint-Jacques de Montréal pour assurer l'animation, durant la saison estivale, du site du parc Toussaint-Louverture incluant les installations de sports et de loisirs sises dans l'enceinte des Habitations Jeanne-Mance
- 20.17** Autoriser une dépense de 565 028,97 \$ représentant la quote-part de l'arrondissement au Programme de réfection des rues collectrices du réseau routier local de la Ville de Montréal et accepter la fourniture de service, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, afin que le Service des infrastructures, transport et environnement prenne sous sa responsabilité l'exécution des travaux du réseau routier local qui seront réalisés dans le cadre de ce programme
- 20.18** Approuver les modifications à la convention en vigueur convenue avec l'Association

sportive et communautaire Centre-Sud pour la bonification du projet « Sécurisons nos environs »

- 20.19** Approuver huit (8) projets de convention relativement au versement d'une contribution à huit (8) organismes culturels montréalais pour un montant de 45 000 \$

### **30 – Administration et finances**

- 30.01** Délégation de pouvoirs aux fonctionnaires - ressources financières (système « Simon ») - 1<sup>er</sup> au 30 avril 2009 - rapport - dépôt
- 30.02** Délégation de pouvoirs aux fonctionnaires - toute matière (système « GDD ») - 1<sup>er</sup> au 30 avril 2009 - rapport - dépôt
- 30.03** Affecter la somme de 368 000 \$ provenant des surplus libres de l'arrondissement Ville-Marie afin de couvrir la dépense additionnelle d'opération de la bibliothèque Père-Ambroise pour l'année 2009 suite au transfert de responsabilités de la bibliothèque Centrale-jeunes
- 30.04** Dépôt de l'évolution budgétaire au 30 avril 2009
- 30.05** Affecter un montant de 15 000\$ en provenance des comptes de surplus SST de l'arrondissement Ville-Marie
- 30.06** Autoriser une dépense de 88 202,40 \$ pour l'achat de deux (2) camionnette F-350, 4X2, à cabine 6 places et roues arrières simples - année 2010 et les accessoires. Voter des crédits de 84 295,32 \$.
- 30.07** Autoriser une dépense de 110 950,48 \$ pour la fourniture et l'installation d'une boîte fermée en aluminium de 14 pieds, avec équipements sur châssis de camion déjà acheté. Voter des crédits de 106 035,73 \$
- 30.08** Autoriser une dépense totale de 59 107,33 \$ pour couvrir le coût d'achat et de fabrication de moules, de 5 bancs de 3 mètres et 5 bancs 3.9 mètres pour le Quartier International de Montréal. L'achat du moule et la fabrication des bancs seront pris en charge par la Direction du matériel roulant et des ateliers (CSP-MRA) de la Ville de Montréal
- 30.09** Autoriser la vente à juste prix d'équipements ayant dépassé leur vie utile ou étant devenus hors d'usage, par l'intermédiaire de la compagnie Les encans Ritchie Brothers Canada limitée, et désigner le directeur des Travaux publics comme mandataire autorisé à signer les documents de transfert de propriété - Ratifier la vente à juste prix d'équipements ayant dépassé leur vie utile ou étant devenus hors d'usage, par l'intermédiaire de la compagnie Les encans Ritchie Brothers Canada limitée, lors du prochain encan et ratifier la désignation du directeur des travaux publics comme mandataire autorisé à signer les documents de transfert de propriété

### **40 – Réglementation**

- 40.01** Adopter l'ordonnance en vertu du Règlement sur les parcs - Autorisation de rendre accessible la partie nord du parc Percy-Walters pour les chiens sans laisse
- 40.02** Recommander au comité exécutif d'édicter l'ordonnance requise afin de rendre le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux (Programme Réussir@Montréal-Commerce) (RCG 07-028) applicable au secteur « Quartier latin »
- 40.03** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), une résolution autorisant l'occupation de l'immeuble situé au 1438, rue de Bleury à des fins de débit de boissons alcooliques - adoption

- 40.04** Adopter, en vertu du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011) une résolution autorisant la modification du projet d'agrandissement de l'Institut et de l'Hôpital Neurologiques de Montréal avec l'aménagement d'un atrium - bâtiment situé au 455, avenue des Pins Ouest - Université McGill - adoption
- 40.05** Adopter en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), une résolution autorisant l'agrandissement à des fins résidentielles des bâtiments existants sis au 1900 et au 1950, rue Sherbrooke Ouest (lots 1 067 421 et 1 064 978) - adoption
- 40.06** Gîtes touristiques et résidences de tourisme - usages - urbanisme - règlement - modification - abrogation de la résolution CA09 240252 et adoption d'une résolution
- 40.07** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), une résolution autorisant la construction d'un immeuble à vocation mixte sur les lots 1 341 128 et 1 341 130, 1 341 133 des rues Bishop et Crescent - adoption du 2<sup>e</sup> projet de résolution
- 40.08** Adopter en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), une résolution autorisant la construction et l'occupation à des fins résidentielles d'un immeuble sur les lots 1 284 512 et 1 182 574 du cadastre du Québec, situés en bordure des rues Saint-Antoine Est et Montcalm, portant l'adresse 1210, rue Saint-Antoine Est - adoption du 2<sup>e</sup> projet de résolution
- 40.09** Adopter un règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) pour permettre l'usage université de la catégorie d'usage E.4(3) pour le bâtiment sis au 1190, rue Guy (site du couvent des Soeurs grises) - adoption
- 40.10** Renouveler une dérogation afin d'autoriser la Société de développement commercial (SDC) du Village à installer des éléments décoratifs sur les lampadaires de son territoire
- 40.11** Renouveler une dérogation afin d'autoriser la Société de développement commercial (SDC) du Quartier latin à installer des éléments décoratifs sur les lampadaires localisés à l'intérieur de son territoire
- 40.12** Autoriser la tenue de l'événement « Lucia di Lammermoor sous les étoiles » présenté par L'Opéra de Montréal le 4 juin 2009 et édicter les ordonnances.
- 40.13** Autoriser la tenue du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'événement «Le Festival International de Jazz de Montréal» du 30 juin au 12 juillet 2009 et édicter les ordonnances
- 40.14** Programmation d'événements sur le domaine public (saison 2009, 3<sup>e</sup> partie, B) - autorisation et ordonnances
- 40.15** Édicter les ordonnances dans le cadre de la promotion commerciale « Festival mode et design de Montréal » organisée par Sensation Mode en collaboration avec Destination centre-ville
- 40.16** Programmation d'événements sur le domaine public (saison 2009, 5<sup>e</sup> partie, A) - autorisation et ordonnances
- 40.17** Avenue Cedar (Hôpital général de Montréal) et les rues Tupper, Lambert-Closse, du Sussex et René-Lévesque (Hôpital pour enfants de Montréal) : de modifier l'horaire d'usage des espaces de stationnement de courte durée et tarifé, pour une durée maximale de 3 heures avec un seul paiement (entre 9 h à 21 h) et implanter 6 places de stationnement avec parcomètres « réservé aux personnes handicapées » sur l'avenue Cedar
- 40.18** Désigner comme étant une place publique la portion de la rue Saint-Paul Est, entre les rues du Marché Bonsecours et Saint-Gabriel - modification - résolution CA09 240348
- 40.19** Autoriser et édicter les ordonnances pour l'événement « Présence autochtone », organisé par Terres en vues, à la place Émilie-Gamelin, du 19 au 21 juin 2009

- 40.20** Autoriser et édicter les ordonnances dans le cadre du Festival International Nuits d'Afrique, organisé par les Productions Nuits d'Afrique, sur le site de la place Émilie-Gamelin, du 23 au 26 juillet 2009
- 40.21** Autoriser et édicter les ordonnances pour l'événement « Montréal Baroque » organisé par le Festival Montréal Baroque du 25 au 28 juin 2009
- 40.22** Adopter un projet de modification de la date d'exploitation des cafés-terrasses sur le domaine public tel que prévu au règlement d'occupation du domaine public de l'arrondissement de Ville-Marie (O-0.1), soit le 1<sup>er</sup> avril au lieu du 1<sup>er</sup> mai de chaque année
- 40.23** Édicter une ordonnance en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984 modifié), exemptant la propriétaire du bâtiment situé au 2060, rue de la Montagne de l'obligation de fournir 1 unité de stationnement exigible - Demande de fonds de compensation
- 40.24** Rue Sainte-Catherine Est, entre la rue Berri et l'avenue Papineau - piétonnisation - modification - résolution CA09 240064
- 40.25** Recommander au comité exécutif d'édicter l'ordonnance requise afin de rendre le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux (Programme Réussir@Montréal-Commerce) (RCG 07-028) applicable au secteur «Faubourg Saint-Laurent» et afin d'adopter le Guide complétant et précisant le Guide général définissant les travaux admissibles pour ce secteur
- 40.26** Recommander au comité exécutif d'édicter l'ordonnance requise afin de rendre le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux (Programme Réussir@Montréal-Commerce) (RCG 07-028) applicable au secteur «Village / Sainte-Catherine»
- 40.27** Édicter les ordonnances permettant d'installer une bannière annonçant l'événement, autorisant le bruit au moyen d'appareils sonores, la vente des oeuvres produites par les artistes exposant des articles promotionnels reliés à cet événement, de la nourriture et des boissons alcooliques ou non, ainsi que de consommer des boissons alcooliques sur le domaine public dans le cadre du "Festival International Montréal en Arts" du 2 au 5 juillet 2009
- 40.28** Édicter les ordonnances permettant d'installer des bannières annonçant l'événement et autorisant le bruit au moyen d'appareils sonores dans le cadre de la promotion commerciale « La Sainte-Catherine célèbre » qui se tiendra les 18 et 19 juillet 2009
- 40.29** Édicter l'ordonnance autorisant l'installation temporaire d'un marché alimentaire au parc Émilie-Gamelin dans le cadre d'un projet pilote sur l'initiative intégrée en sécurité alimentaire et soutien financier aux initiatives devant soutenir le développement commercial - Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent - 1 645 \$
- 40.30** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), une résolution autorisant l'agrandissement de la salle mécanique de l'aréna Camillien-Houde situé au 1696, rue Montcalm - Demande d'approbation d'un projet particulier - adoption du 1<sup>er</sup> projet de résolution
- 40.31** Approuver les plans - Révision architecturale en vertu du titre VIII du règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie - Projet de rénovation résidentielle - 4080, avenue Highland - Demande de permis de transformation

## **70 – Autres sujets**

- 70.01** Levée de la séance